



PLAN LOCAL D'URBANISME

10U15

Rendu exécutoire
le



PLAN DES SERVITUDES

Date d'origine :

Mars 2018

6b

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du 13 juin 2018

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du 06 février 2019

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

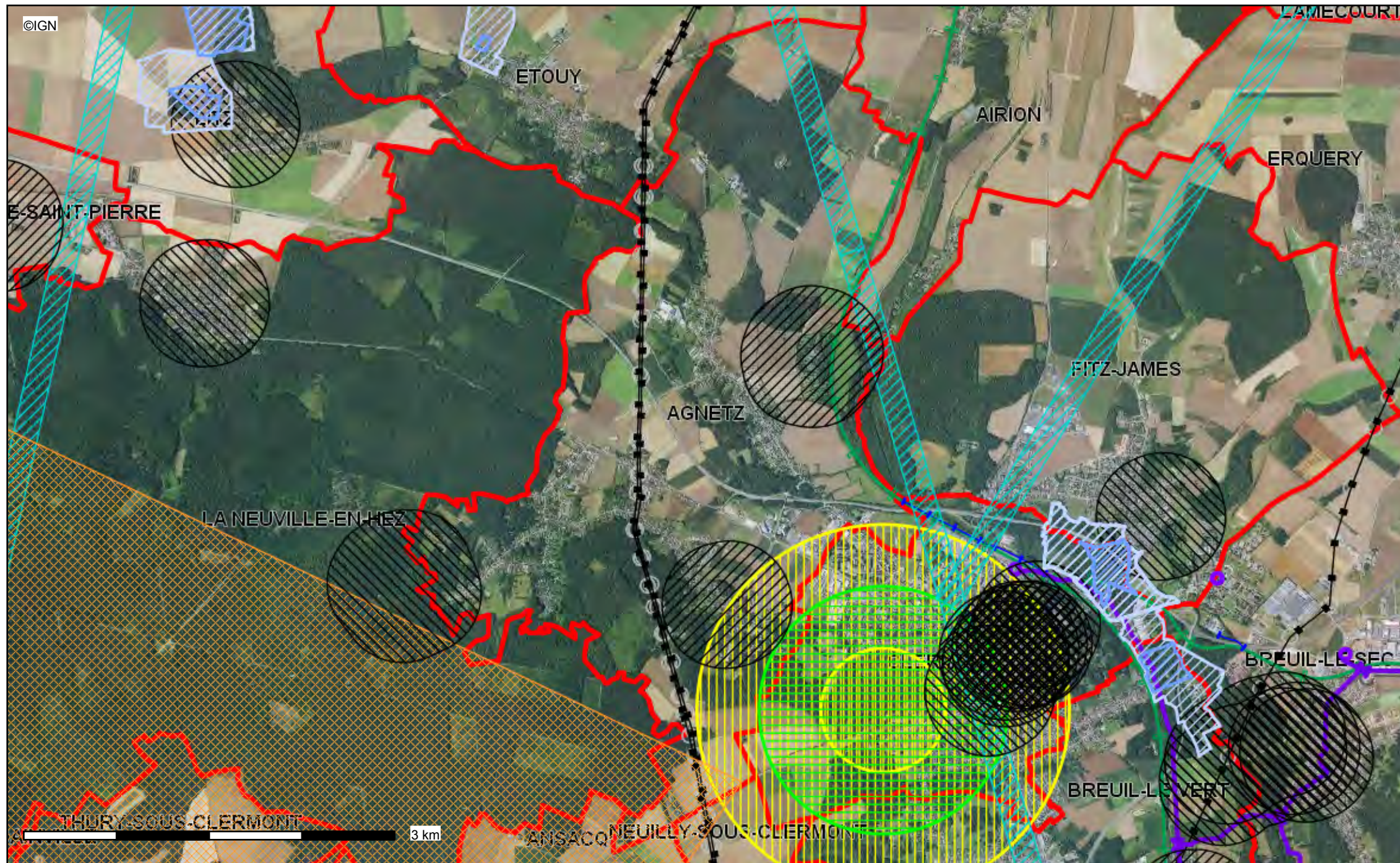
Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



Les Servitudes d'Utilit Publique



Conception : DDT 60
Date d'impression : 03-11-2017



- Limites départementales
- (AS1) Périmètre de protection Rapproché captage AE
- (AS1) Périmètre de protection Eloigné captage AE
- (AC1) Périmètres de protection des Monuments Historique
- classés
- inscrits
- (I3) Réseau de Transport de Gaz (Attention, il n'y a pas le réseau de distribution)
- (I3) Postes de livraison de Gaz
- (T5) Servitude aéronautique de dégager
- (PT2LH) SUP de protection contre obstacle pour liaison hertzien
- (PT2) SUP de protection contre obstacle
- (PT1) SUP de protection contre perturbation électromagnétique
- (I4) Lignes électriques
- (I4) Pylones électriques
- (I4) Postes de transformation
- (T1) Voies ferrées
- LGV
- Ligne principale
- autre
- autre
- Communes
- BD Ortho

Description :
Servitudes AC1, AC2, AC4, A4, PT1, PT2, AR3, AR6, AS1, EL3, T5, I3

La DDT ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies, celles-ci tant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants ...).